

# Exhibit 11

Transcript of the Police Interrogation of Brig Putnam which disproves the "Medical Certificate" by Dr. Millet.

**Brig Putnam:** "All the scars I have are from when I did something to myself."

**Police officer:** "Those bruises happened to you on your own?"

**Brig Putnam:** "Yes, when I fell. Or where I burned by butt by lighting my farts..."

\*See next page for highlighted section\*

**COPIE**

**GENDARMERIE NATIONALE**  
Compagnie de gendarmerie départementale de  
Chamonix-Mont-Blanc  
Vigade territoriale autonome de  
**CHAMONIX-MONT-BLANC**

**ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE**

**PROCES-VERBAL D'ENTRETIEN AVEC MINEUR**

**VICTIME**

Unité: 02931  
N° PV: 04042  
Année: 2017  
N° dossier justice: [ ]  
N° pièce: [ ]  
N° feuille: 1 / 6

Le samedi 07 octobre 2017 à 08 heures 35 minutes.  
sous le commandement du Maréchal des logis-chef Johan DENOYELLE, Officier de Police Judiciaire en résidence à CHAMONIX MONT BLANC 74400

En application des articles 16 à 19 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale.  
En application des articles 10-2 à 10-5 du Code de Procédure Pénale  
sous le commandement du bureau de notre unité à CHAMONIX MONT BLANC 74400, rapportons les opérations suivantes :

**IDENTITE DE LA PERSONNE VICTIME**

Sexe	M	Nom	PUTNAM	Prénom	Brig
Situation de famille	Validité état-civil				
Célibataire	Inscrite				
Date naissance	29/10/2003	Commune naissance et Code Postal	KILCHBERG	Pays	Suisse
Adresse	88 Chemin des Moillettes				
Commune résidence et Code Postal	CHAMONIX MONT BLANC 74400		Pays	France	INSEE 74056
N° de téléphone	N° (gh portable)	Profession	SANS PROFESSION		
Nationalité	canadienne				

**COMMUNICATION PAR VOIE ELECTRONIQUE AU COURS DE LA PROCEDURE**  
La personne entendue n'accepte pas de recevoir communication des avis, convocations et documents intéressant la procédure par voie électronique.

**MESURES DE PROTECTION**

Au regard de l'évaluation personnalisée de la victime réalisée par nous, Maréchal des logis-chef Johan DENOYELLE, Officier de Police Judiciaire en résidence à CHAMONIX MONT BLANC 74400, et des éléments suivants :

- Circonstances résultant notamment des caractéristiques personnelles de la victime, d'une motivation discriminatoire, raciste, ethnique, religieuse, ou des liens existant entre la victime et la personne mise en cause, notamment les liens de famille et de proximité
- Vulnérabilité particulière de la victime notamment son âge, une situation de grossesse ou l'existence d'un handicap
- Existence d'un risque d'intimidation ou de représailles

Des mesures de protection doivent être mises en oeuvre :

- Audition de la victime par des enquêteurs formés à cet effet ou avec l'aide de ceux-ci
- Audition de la victime dans des locaux conçus ou adaptés à cet effet

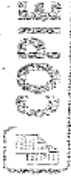
Vu l'article 705-52 du Code de Procédure Pénale, agissant dans le cadre de l'enquête ouverte pour violences habituelles sur un mineur de 15 ans n'ayant pas entraîné d'incapacité supérieure à 8 jours, violence suivie d'incapacité n'excédant pas 8 jours par une personne étant ou ayant été conjoint, concubin ou partenaire lié à la victime par un pacte civil de solidarité, nous nous trouvons au Centre Hospitalier de SALLANCHES, et notamment dans les pièces spécialement aménagées pour l'audition sous vidéo des mineurs victimes.

Après avoir reçu le concours technique de Victor AUBRY, Agent de Police Judiciaire, affecté au sein de notre unité, nous procédons, sur autorisation de M GUJGON Patrice Procureur de la République à BONNEVILLE 74130, à l'entretien sous vidéo de la personne désignée ci-dessus du 28 septembre 2017 à 10 heures 45 minutes au 28 septembre 2017 à 11 heures 30 minutes

**L'Officier de Police Judiciaire**

*[Signature]*

74400 - VIOLENCES HABITUELLES SUR UN MINEUR DE 15 ANS N'AYANT PAS ENTRAINE D'INCAPACITE SUPERIEURE A 8 JOURS, VIOLENCE SUIVIE D'INCAPACITE N'EXCEDANT PAS 8 JOURS PAR UNE PERSONNE ETANT OU AYANT ETE CONJOINT, CONCUBIN OU PARTENAIRE LIE A LA VICTIME PAR UN PACTE CIVIL DE SOLIDARITE - RENOUV. DU 04/10/2017 A 08:35 AU 28/09/2017 A 11:30 - AUDITION A SALLANCHES - 37 BUREAU DE POLICE JUDICIAIRE - CHAMONIX-MONT-BLANC 74400

**AMBIANCE ET COMPORTEMENT**

Brig FUTNAM est un enfant âgé de 13 ans  
 Il est venu avec sa mère et ses frères.  
 Il est anxieux et pressé d'être entendu. Il parle anglais et français.

**SUR SES LIENS FAMILIAUX ACTUELS**

Brig est né en SUISSE. Il vit en FRANCE depuis 2012.  
 Il a deux frères jumeaux, Soren et Ralidar qui ont 11 ans.  
 Il est accompagné de sa mère Lise-Anne MONKHOUSE épouse PUTNAM.  
 Il vit chez ses parents.  
 Son père Scott est souvent absent car il travaille à l'étranger.

**PHASE PRÉ-DÉCLARATIVE**

Brig comprend les instructions données et les règles de base. L'entraînement de la mémoire épisodique est positive.

**PHASE DÉCLARATIVE**

**L'enquêteur :** maintenant que je te connais un peu mieux, je veux parler de ce pourquoi tu es ici aujourd'hui.

**Brig :** ok.

**L'enquêteur :** je comprends que quelque chose t'est peut-être arrivé. Dis moi tout ce qu'il s'est passé du début à la fin.

**Brig :** plusieurs fois mon père a été assez violent avec moi et mes frères et même ma mère. Il nous a lancés, il nous a tirés par les cheveux, il nous a tapés. Presque toutes les violences que tu peux imaginer. Des violences orales et des violences physiques.

**L'enquêteur :** j'ai bien compris que c'est arrivé plusieurs fois. Si on parle de la dernière fois, tu peux me dire tout ce qu'il s'est passé du début à la fin ? Sur la dernière fois.

**Brig :** ça dépend, la dernière fois où il nous a vraiment fait mal ou de la dernière fois qu'il nous a pris et qu'il nous a lancés ?

**L'enquêteur :** la dernière fois pour toi.

**Brig :** c'était une année dernière, alors en 2016. L'hiver en fait qui vient de passer. L'hiver 2016, 2017. Je lui parlais. C'était sur des maths. On avait un peu un argument sur les exposants, les trucs avec le temps là. Et puis je voulais pas lui écouter. Parce que je pensais que j'avais correct et que lui il avait faux. Et quand j'ai vérifié, j'avais correct. J'ai marché, il m'a appelé plusieurs fois. Je l'ai ignoré. Puis il est sorti de la table, il m'a pris et il m'a lancé le long du couloir et par terre. C'est en pierre et j'ai tapé ma tête en première.

**L'enquêteur :** dans le couloir ?

**Brig :** oui, dans le couloir. À la fin du couloir, il y a des pierres et puis un petit truc en métal avant que ça devienne du bois. Il m'a lancé par le bras et j'ai fait comme flip, un backflip ou un frontflip et j'ai tapé ma tête par terre très dur et j'avais mal pendant longtemps.

**L'enquêteur :** et où ça ?

**Brig :** et puis il m'a, j'ai dû sortir de la maison et il a pris ma veste. Il m'a mis presque tout nu dehors la maison. Il m'a lancé dans la neige pure, il ne m'a pas laissé entrer pendant une heure et demi à peu près. Mais moi je n'ai pas de cicatrices comme mes frères, moi j'en ai pas. Moi il ne m'a pas brûlé. Les cicatrices que j'ai c'est quand c'est moi qui a fait quelque chose.

**L'enquêteur :** tout seul tu t'es fait des blessures ?

**Brig :** ouai, moi je suis tombé. Où avec du ferra chaud, qui m'est arrivé sur la main ou sur le dos.

**L'enquêteur :** sur le dos ?

**Brig :** oui.

**L'enquêteur :** comment du ferra est arrivé sur ton dos ?

**Brig :** il faisait froid. Personne avait son t-shirt parce qu'il faisait vraiment chaud. On faisait les skis. Il y avait du ferra qui avait un peu de l'air de dans un y avait un peu d'eau sur les skis. Alors quand on met quelque chose de chaud sur quelque chose de froid ça explose. Et puis il y avait du ferra et ça a explosé sur mon dos.

L'Officier de Police Judiciaire